



Péclet-Polset → Barrages d'Aussois

Vanoise - PRALOGNAN-LA-VANOISE

Plateau du Fond d'Aussois (TARDIVET Chloé)



Un itinéraire entre Tarentaise et Maurienne très contrasté, de quoi être pleinement comblé entre les verts alpages et les traversées minérales.

"La montée au Col d'aussois, vallée sauvage qui se termine dans un milieu minéral, fait sentir que l'on peut atteindre les hauts sommets de Vanoise." Danièle Bonnevie - Garde-Monitrice du Parc national de la Vanoise

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 8 h

Longueur : 16.6 km

Dénivelé positif : 1039 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Géologie, Pastoralisme, Point de vue

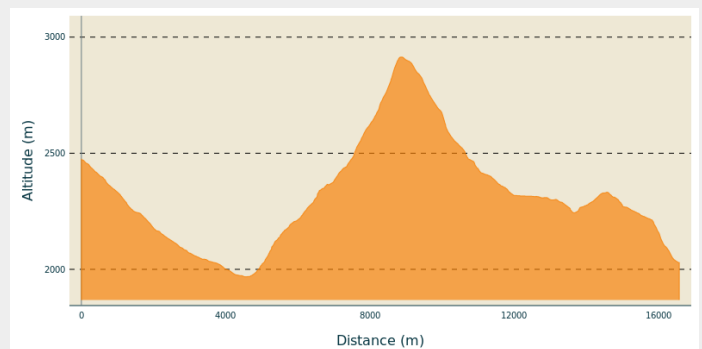
Itinéraire

Départ : Refuge de Péclet-Polset

Arrivée : Barrages de Plan d'Amont - Plan d'Aval

Communes : 1. PRALOGNAN-LA-VANOISE
2. AUSSOIS

Profil altimétrique



Altitude min 1968 m Altitude max 2914 m

Du refuge, le sentier descend progressivement en longeant les ruisseaux jusqu'à l'intersection de Ritort. Prendre à droite en direction du chalet d'alpage de Ritort, puis prendre le sentier qui démarre au-dessus des halles.

Au chalet de Rosoire, à l'intersection, prendre à droite, le sentier s'élève sur le versant Ouest jusqu'à la passerelle du ruisseau de Rosoire (2370 m). Cette passerelle est démontée pour l'hiver et jusqu'à la fonte des neiges.

Après ce ruisseau, le sentier vous emmène dans une combe qui se gravit plutôt en rive gauche.

Redescendre du Col d'Aussois en visant la croix en contre bas, suivre ensuite les traces de peinture jaune pâle.

Franchir par deux fois le torrent puis passer à proximité du Refuge du Fond d'Aussois. Traverser du Nord au Sud tout le plateau en passant devant la Chapelle Notre Dame des Anges, traverser le torrent et rester sur sentier en balcon.

Au croisement, prendre la direction montante à gauche vers le Refuge de la Fournache, laisser le refuge sur la gauche et continuer le sentier en descente qui traverse deux ruisseaux. Ne pas remonter sur la piste carrossable mais bien rester sur le sentier en contre bas qui va longer en balcon toute la rive gauche du barrage de Plan d'Amont.

La redescente sur le parking s'effectue par un petit sentier raide à l'aplomb du barrage, qui se trouve sur la droite quand on arrive dans une partie boisée.

Sur votre chemin...



 Le « moineau » des montagnes (A)

 Le pipit spioncelle porte bien son nom (C)

 Ritort (E)

 Le Mont-Blanc (G)

 Le lagopède alpin (I)

 La linaigrette de Scheuchzer (K)

 Les têtards (M)

 Comme une tarte tatin (B)

 L'arbé (D)

 L'alpage de Ritort (F)

 Les sols polygonaux (H)

 La saxifrage du val d'Aoste (J)

 Vue sur le refuge du Fond d'Aussois (L)

 La swertie vivace (N)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national de la Vanoise est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [la page réglementation](#).

Sur votre chemin...



Le « moineau » des montagnes (A)

La niverolle alpine vit en altitude toute l'année, dans les prairies et pelouses alpines. Cette cousine du moineau domestique est reconnaissable entre tous, car elle est le plus gros des petits oiseaux présents en hiver à ces altitudes. Dès la fin août, les niverolles alpines se regroupent en bandes. Peu farouches, elles côtoient l'homme sur les restaurants d'altitude en hiver, mais aussi les chalets et refuges pour y nicher.

Crédit photo : PNV - IMBERDIS Ludovic



Comme une tarte tatin (B)

Le refuge de Péclet-Polset se trouve sur un verrou glaciaire (barre rocheuse installée au travers de la vallée glaciaire). Lors de la formation des Alpes et des fortes contraintes des plaques tectoniques, la succession des couches géologiques s'est complètement inversée : les strates géologiques les plus anciennes se sont retrouvées au-dessus des strates les plus récentes, à l'inverse d'une succession normale.



Le pipit spioncelle porte bien son nom (C)

Le pipit spioncelle est un passereau typique des pelouses alpines. D'un plumage plutôt discret, avec un sourcil clair et deux bandes blanches sur les ailes, il se reconnaît surtout à son vol chanté. Il enchaîne ainsi des vols descendants chantés et ascendants muets. Le chant est une succession de « pit », rappelant son nom. Migrateur partiel, il passe l'hiver plus bas en altitude, près des étangs et zones humides. Il se nourrit de graines et d'invertébrés.

Crédit photo : PNV - HERRMANN Mylène



L'arbé (D)

Un « arbé » est une cabane à toit amovible, installée sur un soubassement en pierres. Les arbés sont regroupés l'été en camps itinérants. Ils permettent de suivre les vaches laitières. À chaque déplacement ou "tramée", les bergers emportaient les planches et toiles du toit, mais aussi les chaudrons et ustensiles. Plus tard, les tôles et les bâches ont remplacé les planches et les toiles. Ces abris, qui ont vu le jour au Moyen Âge, sont très présents dans la vallée de Chavière.

Crédit photo : PNV - GARNIER Alexandre



Ritort (E)

Le bâtiment principal de l'alpage de Ritort comporte deux parties accolées présentant deux toitures différentes. Ici, pas de lauzes. Traditionnellement ce sont les ancelles (tuiles de bois fendu) qui sont utilisées. Sont rajoutées quelques lauzes par-dessus pour éviter que le vent ne les arrachent. À Ritort, la partie aval du bâtiment servant de fromagerie possède un toit de tôle qui a été restauré en 1997, à l'identique de ce qui existait avant. L'habitation attenante possède quant à elle une toiture traditionnelle mixte ancelles-lauzes.

Crédit photo : PNV - GOTTI Christophe



L'alpage de Ritort (F)

Cet alpage se situe dans la zone AOP Beaufort d'alpage. L'agriculteur fabrique, avec beaucoup de travail et de soin, 4 à 5 meules de Beaufort par jour, selon une recette ancestrale. Avec le petit-lait qui reste, il produit également le sérac, un fromage frais semblable au brocciu corse ou la ricotta italienne.

Crédit photo : PNV - GOTTI Christophe



Le Mont-Blanc (G)

Après l'effort, vous découvrirez au nord du col toute la vallée de Chavière : on y aperçoit les flots tumultueux de l'Isère, coulant dans la vallée de la Tarentaise. Une barrière immaculée de glace et de parois rocheuses ferment l'horizon. C'est le versant sud du Mont-Blanc, le toit des Alpes (4 809 m).

Crédit photo : PNV - MOUSSIEGT Karine



Les sols polygonaux (H)

Les sols polygonaux sont des formations typiques des régions glaciaires que l'on rencontre en haute montagne. Ils ne se forment que sur les terrains plats. Le dégel et le regel organisent le sol en formes géométriques par le transport lent des cailloux et par le tri des particules en fonction de leur taille.

Crédit photo : PNV - PERRIER Jacques



Le lagopède alpin (I)

Le lagopède alpin, également appelé perdrix des neiges, est un oiseau arctico-alpin. En effet, son aire de présence a suivi la fonte des glaciers préhistoriques vers le nord de l'Europe et en altitude. Dans les Alpes, on ne le trouve qu'au-dessus de 2300 m d'altitude. L'espèce est inféodée aux milieux des moraines, éboulis et pelouses rases d'altitude. Elle fait partie des galliformes de montagne comme le tétras-lyre, la gélinotte des bois ou la perdrix bartavelle chère à Marcel Pagnol. Le lagopède est très endurant au froid et à l'altitude. Il ne vole que très rarement et peut être observé se déplaçant à petits pas précipités au sol. L'évolution a recouvert ses doigts de plumes pour éviter les pertes de chaleur et lui permettre de progresser sur la neige. En été son plumage se transforme en un camaïeu de bruns, le rendant ainsi très discret dans les rochers qu'il affectionne.

Les agents du Parc national effectuent des comptages de mâles chanteurs début juin, et un suivi de la reproduction de l'espèce au mois d'août à l'aide de chiens d'arrêt exceptionnellement autorisés.

Crédit photo : PNV - BEURIER Mathieu



La saxifrage du val d'Aoste (J)

La saxifrage du val d'Aoste (*Saxifraga retusa* ssp *augustana*) est une plante poussant de préférence sur les zones rocheuses et dénudées. Sa forme en coussinet, forme privilégiée des plantes d'altitude, lui permet une économie d'eau et une bonne résistance aux conditions extrêmes de la haute altitude. La saxifrage du val d'Aoste rejoint ainsi la cohorte du silène acaule, des androsaces et des autres saxifrages, plantes de l'extrême que vous rencontrerez en approchant du col.

Crédit photo : PNV - LACOSSE Pierre



La linaigrette de Scheuchzer (K)

La linaigrette de Scheuchzer (*Eriophorum scheuchzeri*) est une plante herbacée vivace de la famille des Cyperaceae. Elle pousse dans les zones humides de montagne. Elle forme à la floraison un tapis cotonneux ondulant dans le vent. Trois espèces de linaigrette sont présentes à Aussois. Certains assurent que ses plumets blancs ont servi autrefois à garnir des coussins et des matelas.

Crédit photo : PNV - JORDANA Régis



☼ Vue sur le refuge du Fond d'Aussois (L)

Ouvert en 2004, le nouveau refuge du Fond d'Aussois affiche une architecture contemporaine de bois et d'acier, au toit semi-cylindrique, pour s'intégrer dans le paysage et affronter les intempéries. Il dialogue avec l'ancien chalet, tout proche, du Club Alpin Français, un bâtiment d'alpage autrefois remanié pour abriter le sommeil et les repas des montagnards.

Crédit photo : PNV - Pierre LACOSSE



🐸 Les têtards (M)

Les zones humides du plateau sont le lieu privilégié de reproduction de la grenouille rousse. Les contraintes de froid et de gel à cette altitude ralentissent le développement des œufs et de têtards. Il faudra deux étés à un œuf pour devenir grenouille alors qu'une saison suffit en plaine. Les œufs et les têtards fourniront une nourriture substantielle aux truites fario vivant également dans le ruisseau du Saint-Benoit. Vous pourrez observer les pontes de grenouille en juin en grands amas gélatineux. La grenouille rousse est le seul batracien à pouvoir à se reproduire au Fond d'Aussois.

Crédit photo : PNV - BOURGEOIS Marie-Geneviève



☼ La swertie vivace (N)

Cette plante de la famille des gentianes (*Swertia perennis*) affectionne les milieux inondés et froids, où l'eau circule lentement. Elle est inféodée aux étages subalpin et alpin. Elle fleurit dans le milieu de l'été et embellit les marais de sa corolle violette. La swertie est une plante protégée au niveau national. Sa cueillette, comme celle des autres plantes, est interdite en cœur du Parc national de la Vanoise.

Crédit photo : PNV - HERRMANN Mylène